

Les intervalles temporels dans la séquence textuelle

Diana Costea

Université Pétrole-Gaz de Ploiești, Bd. București 39, Ploiești
E-mail: dianacostea2001@hotmail.com

Résumé

La linguistique textuelle ne doit pas ignorer la dimension référentielle qui permet à l'interlocuteur d'accéder à une représentation optimalement pertinente des événements représentés dans les énoncés. La sélection de l'intervalle antécédent joue un rôle très important au niveau textuel. Le problème de l'intervalle nous renvoie directement aux problèmes de l'aspect et aux types de procès. Certaines contraintes linguistiques au niveau textuel dépendront des configurations aspectuelles.

Mots-clé: : *intervalle, texte, procès, aspect*

Les intervalles temporels

Gosselin (1996) met en oeuvre des représentations aspectuo-temporelles qui nous renvoient à quatre types d'intervalles disposés sur l'axe du temps:

- un intervalle qui correspond au procès lui-même (à la portion de l'axe temporel qui est occupée par une situation, indépendamment des marques d'aspect grammatical);
- un intervalle qui correspond à la durée entre le début et la fin de l'énonciation;
- un intervalle de référence (qui représente ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel); cet intervalle remplace les points de Reichenbach [voir 17] et permet de rendre compte de certaines différences aspectuelles;
- un intervalle donné par les adverbes temporels qui délimitent eux aussi des portions sur l'axe du temps; cet intervalle sert à localiser l'intervalle du procès ou/et l'intervalle de référence. [voir 9]

Le problème de l'intervalle nous renvoie directement aux problèmes de l'aspect et aux types de procès. Certaines contraintes linguistiques au niveau textuel dépendront des configurations aspectuelles.

Inscrire le procès dans le cadre de la temporalité (conçue comme une double dynamique) apportera un éclairage particulier sur "le caractère nécessaire du temps et de l'aspect comme composantes sémantiques de l'énoncé" [9, 85]. Pour la construction du sens en contexte, les deux dimensions de l'aspectualité (l'aspect lexical et l'aspect grammatical) doivent interagir. L'aspect lexical concerne le mode d'action, relève de la sémantique des verbes. L'aspect grammatical dépend des tiroirs verbaux.

Gosselin (2005) [voir 10] considère que le temps est représenté dans le langage sous forme d'une double dynamique de sens opposés selon que nous nous plaçons du point de vue du sujet ou du point de vue du procès. Il soutient que la cohérence temporelle d'un texte repose sur les relations entre les bornes d'intervalles et qu'un processus interprétatif unique gère les conflits entre les contraintes sur ces relations.

Les relations entre procès contribuent à la construction d'une chronologie au niveau textuel et assurent, à côté d'autres éléments, la cohésion et la progression du texte. Le texte donne parfois à chercher un sens qui n'est pas directement accessible. Ce sens sera l'oeuvre du lecteur dans sa confrontation avec le texte, il sera le produit de l'interprétation afin de résoudre certaines contradictions. C'est à ce niveau qu'intervient une approche contextuelle pragmatique du temps, la SDRT (Asher, 1993) [voir 1]. Cette nouvelle théorie en sémantique logique accorde une attention particulière à la question du temps. La logique de la SDRT s'occupe des classes aspectuelles (par la distinction entre *événements*, *états*, *propositions* et *faits*) et établit des règles de cohérence entre les constituants discursifs, règles qui se fondent sur les relations logiques que les prédicats entretiennent entre eux et qui justifient les relations temporelles.

Pour réaliser une interprétation temporelle, le destinataire doit découvrir des relations entre les constituants du discours. Conformément à la théorie d'Asher (1993), ces relations sont en nombre de cinq:

- **l'explication**: un procès décrit dans un segment de discours explique celui décrit dans un fragment de discours précédent;

Ex: Jean **est tombé**. Paul **l'a poussé**.¹

- **l'élaboration**: le procès décrit par un événement est une partie d'un événement précédent;

Ex: La mairie **a financé** la construction du bâtiment. L'architecte **a fait** les plans.

- **la narration**: l'événement donné est consécutif par rapport à un autre événement, mais il ne s'agit pas d'une conséquence causale;

Ex: Les élèves **se levèrent**. Le professeur les **salua**.

- **l'arrière-plan**: il s'agit d'un état qui donne les circonstances dans lesquelles un événement se produit, sans qu'il y ait une relation causale entre l'état et l'événement; il s'agit d'une relation de recouvrement;

Ex: Paul **ouvrit** la porte de sa chambre. La pièce n'**était pas éclairée**.

- **le résultat**: l'événement ou l'état sont le résultat causé par un autre événement;

Ex: Jean **poussa** Paul. Paul **tomba**.

Le destinataire, dans son interprétation, met en oeuvre des règles propres aux relations de discours, mais aussi des connaissances encyclopédiques: "la nature de l'élément du contexte qui sera sélectionné dans l'interprétation du fragment dépend des connaissances pragmatiques de l'interprétant (connaissances du monde)" [7, 34-35]. Par exemple, des règles associées aux prédicats eux-mêmes interviennent lorsqu'il s'agit de mettre en relation *pousser* et *tomber*:

Ex: (1) Jean **a poussé** Paul. Paul **est tombé**.

(2) Paul **est tombé**. Jean **l'a poussé**.

(3) ??? Le verre **tomba**. **Puis** il se **cassa**.

Pour (1), les événements sont en relation d'ordre temporel et en relation causale² (sans hypothèse contextuelle). Dans (2), il s'agit de la violation de la maxime d'ordre de Grice, il s'agit d'un ordre temporel inverse. Dans l'exemple (2), emprunté à Co Vet [6, 154], nous ne pouvons plus faire abstraction de l'hypothèse contextuelle: il s'agit d'une relation cause-effet. Cela implique que l'ordre de la présentation des événements dans le texte n'est pas toujours identique à la chronologie des événements représentés. C'est "la mise en forme mentale et textuelle des procès, à l'inverse de leur apparition dans le monde" [2, 56]. Cela signifie que les processus cognitifs de constitution d'unités textuelles s'inscrivent dans la temporalité interne au

¹ L'exemple est construit selon le modèle de [6], pp.154

² La *causalité* est impliquée au cas où l'événement décrit dans une proposition P1 a déclenché l'événement décrit dans une proposition P2 et le cas où l'une des propositions explique l'autre (relation logique);

texte et ne sont pas dérivables de la chronologie événementielle. Cependant, une autre interprétation est aussi possible, celle selon laquelle Jean l'a poussé ensuite pour l'écartier d'un danger. Si, parfois, une interprétation temporelle "en avant" [14, 180] est disponible, elle l'est pour des raisons de pertinence: le locuteur n'a rien fait pour empêcher le destinataire de tirer l'inférence temporelle "en avant": "un énoncé, dans une interprétation donnée, est cohérent avec le principe de pertinence si et seulement si le locuteur pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit optimalement pertinent pour l'auditeur dans cette interprétation" [Wilson & Sperber cités par 14, 80]. Pour Bres, le passé simple "ne code pas d'instruction quant à l'ordre des événements auxquels réfèrent les phrases. Ce sont nos connaissances du monde, confortées éventuellement par nos connaissances lexicales et certains adverbess et circonstants, qui nous permettent d'interpréter ledit ordre" [3, 106]. Il semble donc que le passé simple ait besoin d'éléments co(n)textuels pour exprimer l'ordre temporel inverse.

Dans (3), nous avons un exemple difficilement acceptable. C'est là que nous faisons appel à des connaissances d'arrière-plan permettant d'expliquer que si un verre tombe, il se brise lors de l'impact (et non pas une heure plus tard).

En échange, un exemple du type:

Ex: Le verre **est tombé**. **Alors** il **s'est cassé**.

semble acceptable³. Cette différence est reliée à la différence d'aspect entre les deux temps: ponctuel pour le passé simple (signifiant que le procès est considéré comme sans durée interne, le commencement et la fin ne pouvant être distingués). En l'absence du connecteur temporel *puis*, l'exemple au passé simple serait parfaitement acceptable: Le verre *tomba*. Il *se cassa*. "Le processus interprétatif consiste pour le destinataire à récupérer, en fonction des hypothèses contextuelles auxquelles il a accès, l'intention communicative du locuteur, et c'est à l'analyse de ce processus interprétatif que se livre la théorie de la pertinence" [18, 168]. Le temps est inséparable de l'aspect et des types de procès, états, activités: "la signification temporelle est le résultat d'une interaction complexe entre ces différents facteurs, interaction dont on ne saisit encore que partiellement les mécanismes cognitifs sous-jacents" [16, 31]. Selon Nef, une signification est "une fonction à deux arguments: un *monde possible* et un contexte d'emploi" [16, 45].

Les intervalles temporels et la séquence narrative

Au sein d'une séquence narrative, l'activité du récepteur consiste à postuler une relation de cause à effet entre les divers procès. Nous pouvons imaginer des séquences textuelles dans lesquelles les procès semblent n'avoir aucun rapport de causalité et qui semblent être agencés de façon strictement temporelle. Ces séquences textuelles s'intègrent dans une logique causale qui les englobe et en justifie l'apparition à l'endroit précis du texte dans lequel elles sont situées.

Ex: Paul **sortit** de sa maison. Au loin, on **entendait** un bruit étrange. Douze heures **sonnèrent** sur la place de la mairie.

C'est que les séquences narratives obéissent à une logique temporelle et causale selon un fil conducteur narratif. Les phrases sont orientées et progressent vers une fin. La séquence textuelle est en développement, l'apport sémantique est renouvelé constamment.

La classe aspectuelle du procès est aussi un critère très important afin de déterminer la référence temporelle, et donc l'ordre temporel des événements. Un *état* ou une *activité* ne peut pas faire progresser le temps, un *événement* fait progresser le temps: un *état* ou une *activité* présente la caractéristique d'être temporellement anaphorique, sa référence temporelle recouvre celle d'un antécédent qui doit être un événement. Cependant, il y a des cas où les thèses

³ *Alors* est un marqueur temporel qui fait progresser le récit dans une moindre mesure que le connecteur *puis*, il a une valeur temporelle et argumentative, il semble contribuer à l'expressivité d'un point de vue;

aspectuelle et anaphorique sont démenties par la thèse inférentielle: le destinataire récupère d'autres interprétations (il peut y avoir une progression de l'état et une non progression de l'événement, comme nous le verrons par la suite).

D'ailleurs, en dehors de la SDRT, la théorie guillaumienne concerne, comme nous avons déjà pu le constater, les aspects psychologiques qui permettraient au destinataire de comprendre la perspective du locuteur sur le procès. Les éléments sont perçus en un ensemble global obéissant à une logique interne projetée par le sujet sur la réalité. Construire un récit, agencer des faits pour obtenir un déroulement narratif, relève de ce processus. L'agencement global des faits dans les textes narratifs est dépendant de rapports conceptuels et du déroulement temporel. C'est la représentation globale du procès qui doit rester active pour permettre l'intégration des procès suivants sur la chaîne textuelle à la représentation mentale globale: "si nous considérons des phrases temporelles qui forment un discours, nous devons dissocier ce qui est déictique et qui concerne la relation de l'événement ou des événements décrits au point *n*, de ce qui est aspectuel et qui peut être interprété dans ce cadre comme des instructions sur la représentation des événements, c'est-à-dire sur les relations qu'ils ont les uns avec les autres" [16, 117].

Ce que nous pouvons déjà observer c'est que la fonction première des temps verbaux est de marquer une relation temporelle entre l'événement auquel réfère la phrase qui les contient et celui auquel réfère la phrase précédente, hypothèse soutenue par Kamp & Rohrer (1983) [voir 12] et par des recherches plus récentes. En plus, chaque participant intègre tous les repères et représentations cognitives de son propre monde subjectif dans la représentation discursive ainsi que la représentation qu'il se fait de son interlocuteur.

Selon Piaget, l'idée de temps se forme dans le développement mental de l'enfant, à partir de la conception d'étape: action ressentie, action désirée, résultat d'action. Le psychologue suisse vise surtout la conception de temps extralinguistique.

Le champ couvert par les manifestations sémantiques liées aux temps verbaux englobe non seulement des questions d'ordre référentiel (la représentation du déroulement des procès) mais aussi des questions d'ordre cognitivo-textuel, directement liées aux processus fondant le traitement mental des textes, en particulier le démarquage d'unités textuelles. Le problème de l'interprétation du texte se ramène au problème du passage entre l'interprétation des énoncés et celle du texte correspondant. À côté des facteurs qui portent sur l'organisation textuelle dans sa globalité, la cohérence textuelle s'appuie également sur des contraintes locales, de phrase à phrase, qui assurent la continuité de l'énoncé. Cette distinction entre les deux niveaux d'appréhension de la textualité s'exprime parfois à travers une opposition conceptuelle entre cohérence (globale) et cohésion (locale). Prenons un exemple tel que:

Il prend le pas de la course. C'est ainsi qu'il tombe tout à coup sur un village dans lequel l'homme est en train d'entrer. (Jean Giono- *Un roi sans divertissement*)

Être en train de marque un procès en cours et est définitoire d'un processus; il articule l'ancrage d'un procès qualitativement non stabilisé à un repère temporel. Le verbe *entrer* est plus ou moins ponctuel (du point de vue de son sémantisme). Les phrases désignant des situations momentanées ont l'aspect non-duratif. Tout se passe comme si le locuteur observait l'action d'un point de vue extérieur et pouvait avoir d'elle une vision globale, englobant tout le champ de son déroulement, limites initiales et finales incluses. Ces situations sont valables pendant un intervalle qui ne contient qu'un seul moment et qui est fermé. Cependant, dans notre exemple, le verbe *entrer* est parfaitement compatible avec la périphrase *en train de* qui est une périphrase d'aspect sécant où l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limite. *Être en train de* "signale un décalage entre le perçu et le représenté" [8, 65]. Cette périphrase verbale impose une ouverture, a une valeur d'intentionnalité et marque un effort avec réussite en suspens, une valeur de procès en cours. "L'utilisation de la dimension aspectuelle du verbe vise à faire percevoir, au niveau sémantique, un jeu plus souverain que celui de l'enchaînement des motivations psychologiques qui créent l'intrigue, ou la complexité des mécanismes sociaux et historiques qui contribuent à la collusion d'événements initialement sans rapports: ce jeu est celui de la distance des mots et des choses dont la dimension aspectuelle du verbe traduit les

modulations et les oscillations“ [4, 134]. Notre séquence textuelle est parfaitement cohérente, les événements suivent une pente naturelle, il y a une progression linéaire entre les deux phrases.

La compréhension d'un texte passe par une représentation mentale de toutes les informations sémantiques; c'est de cette manière que nous pouvons arriver à un découpage des plans textuels. À cela s'ajoutent des processus cognitifs inconscients: il y aura toujours un degré d'implication subjective du récepteur dans la représentation mentale des contenus des situations auxquelles réfère le texte. Au-delà des inférences suggérées par le contexte sémantique, la construction du modèle mental est influencée par les objectifs qui motivent la compréhension. Le degré d'importance accordé par le lecteur à tel ou tel élément du texte dépend aussi de ses propres intérêts. Les relations entre logique et langage semblent gouvernées par des stratégies de traduction et d'interprétation: "interpréter des textes ou du *discours ordinaire*, c'est donc prendre leur mesure comme *espace de réalisation du sujet*: une réalisation qui commence avec la mise en place du cadre énonciatif, qui se poursuit avec la spécification illocutoire et qui s'achève dans le contexte, autrement dit dans la marge du discours, illustrant une osmose permanente entre le linguistique et l'extralinguistique, entre le conventionnel et le conversationnel" [11, 6]. Nous analysons une phrase non seulement comme une structure syntaxico-sémantique, mais encore comme une structure porteuse d'information à l'intérieur d'une certaine dynamique textuelle. Le contexte, nous le définissons comme "tout un enchevêtrement de données qui interviennent dans l'interprétation d'un terme ou d'un énoncé" [5, 79]. L'étude de la cohérence textuelle "débouche alors sur une pragmatique textuelle où s'associent relations grammaticales et relations interlocutives, à travers une problématique des genres du discours" [13, 219].

Bibliographie

1. Asher, N., *Reference to Abstract Objects in Discourse*, KluwerAcademic Publishers: Dordrecht, 1993.
2. Barbazan, M., *Le temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Presses Universitaires du Mirail : Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 2006.
3. Bres, J., *Temps verbal, aspect et point de vue: de la langue au discours in Cahiers de Praxématique*, no. 44, Université Paul- Valéry- Montpellier III: Montpellier, 2003, pp.25-40.
4. Celis, R., *Temps de la langue et temps du récit in La Narrativité*, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique: Paris, 1980.
5. Chiss, J.-L., Filliolet, J., Maingueneau, D., *Introduction à la linguistique française, tome 2: Syntaxe, communication, poétique*, Hachette : Paris, 2001.
6. Co Vet, *Modalité grammaticalisée et non-grammaticalisée, in* G. Kleiber, M.Riegel (éd), *Les formes du sens*, Duculot : Louvain-la Neuve, 1996, pp.59-75.
7. Co Vet, *Aspect et décomposition lexicale in Cahiers Chronos*, no.11, Éditions Rodopi : Amsterdam-New-York, 2003, pp.7-25.
8. Franckel, J-J., *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Librairie Droz: Genève-Paris, 1989.
9. Gosselin, L., *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot: Bruxelles, 1996.
10. Gosselin, L., *Temporalité et modalité*, Duculot: Bruxelles, 2005.
11. Jaubert, A., *La lecture pragmatique*, Hachette : Paris, 1990.
12. Kamp, H. & Rohrer, C., *Tense in texts in* Bauerle R., Schwarze C. & von Stechow A. (eds), *Meaning, use and interpretation of language*, de Gruyter: Berlin and New York, 1983, pp.250-269.
13. Maingueneau, D., *Linguistique pour le texte littéraire*, Armand Colin : Paris, 2005.
14. Moeschler, J., *Pragmatique de la référence temporelle in* J.Moeschler- *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Editions Kimé: Paris, 1998, pp. 157-180.

15. Moeschler, J., Reboul, A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Editions du Seuil : Paris, 1994.
16. Nef, F., *Logique et langage. Essais de sémantique intensionnelle*, Hermès : Paris, 1988.
17. Reichenbach, H., *Elements of symbolic logic*, The Free Press: New York, 1947.
18. Saussure, L. De, Sthioul, B., *L'imparfait narratif: point de vue (et images du monde) in Cahiers de Praxématique*, no. 32, Université Paul-Valéry, Montpellier III: Montpellier, 1999, pp. 167-188.

Intervalele temporale în secvența textuală

Rezumat

Lingvistica textuală nu trebuie să ignore dimensiunea referențială care permite interlocutorului să aibă acces la o reprezentare optim pertinentă a evenimentelor reprezentate în enunțuri. Selecția intervalului antecedent joacă un rol foarte important la nivel textual. Problema intervalului ne trimite direct la problema aspectului și a tipurilor de procese. Anumite constănțeri lingvistice la nivel textual vor depinde de configurațiile aspectuale.